

Questions de femmes

Pour mon deuxième enfant, je souhaite accoucher à domicile. Qu'est-ce qui va changer le jour J, y a-t-il des contraintes (et/ou obligations) propres à l'accouchement à domicile ? Hannah



La réponse de notre experte

Isabelle Koenig, sage-femme et vice-présidente de l'Apaad (Association professionnelle Accouchement accompagné à domicile)

Chère Hannah, grâce à l'accompagnement global, vous aurez créé un lien privilégié avec votre sage-femme au fil des mois, et le jour J, elle sera là rien que pour vous, votre famille et votre bébé. Quand le travail va commencer, c'est vous qui allez décider du bon moment pour la faire venir à vos côtés, soit au tout début si besoin, ou à la fin de la dilatation. Souvent, les femmes font le choix de l'autonomie car elles gèrent mieux les contractions lorsqu'elles sont dans un environnement familier et réconfortant. À domicile, vous aurez moins de contraintes, vous allez pouvoir bouger autant que vous le souhaitez, choisir vos positions, vous plonger dans un bain, ou une piscine si vous en avez une, vous

pourrez aussi boire et manger si vous en avez envie. Les jours suivant la naissance, la sage-femme reviendra : nul besoin de se rendre à l'hôpital pour le suivi, ni avant ni après l'accouchement, sauf problème, bien sûr. Cependant, accoucher à domicile ne s'improvise pas, les contraintes se situent davantage dans la préparation du projet car la maman doit répondre à un certain nombre de critères pour accoucher en toute sécurité. Les grossesses pathologiques sont exclues (présentation par le siège, jumeaux, prématurité, hypertension, rupture prolongée de la poche des eaux, diabète gestationnel mal équilibré, antécédent d'hémorragie...). Le point le plus important est sans doute le climat de confiance que vous allez instaurer avec la professionnelle lors de la préparation, car même si, 8 à 9 fois sur 10, l'accouchement est spontané et sans intervention, il faut accepter qu'il y ait un petit risque que cela ne se passe pas comme prévu. À ce moment précis, il sera plus facile d'accepter un transfert à l'hôpital car vous saurez que la sage-femme aura tout fait pour que cela se passe de la façon la plus sécuritaire possible. ✪

30,7

ANS

C'est l'âge moyen des femmes lors de leur premier accouchement.

Source : Insee, chiffres 2019.



J'allaite exclusivement mon bébé de 7 mois. Parfois, il me mord et c'est très douloureux, que faire ?

Caroline

Réponse

de Véronique Darmangeat, consultante en lactation.

Pour qu'un bébé puisse mordre le sein, il doit se reculer et fermer la bouche. Je vous propose donc de faire attention à la prise du sein. Votre nourrisson doit le prendre en ouvrant bien grand la bouche. Ensuite, vous pouvez surveiller qu'il ne se recule pas en cours de tétée. Pour cela, plus votre enfant sera en appui ventral pour téter, moins il aura tendance à se reculer. Vous pouvez donc vous incliner vers l'arrière et poser votre bébé à plat ventre sur vous.